



Le programme national FSE + doit permettre, dans sa priorité 4, de promouvoir un marché du travail créateur d'emploi, accessible à tous et un environnement de travail inclusif et sain.

L'objectif spécifique (OS) C vise à promouvoir une participation équilibrée des femmes et des hommes au marché du travail, l'égalité des conditions de travail et un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

**Pour tendre à rompre les inégalités professionnelles
entre les femmes et les hommes,
la DREETS Nouvelle-Aquitaine lance l'appel à projets
« Promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes
et les hommes et soutenir l'égale participation des femmes au marché du travail ».**

Cet appel à projets est un pas de plus vers la volonté de supprimer les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes.

L'appel à projets... en bref !

⇒ Actions visées :

- **Actions visant à renforcer l'égalité professionnelle et salariale et la mixité des métiers :** mesures RH collectives favorisant l'égalité salariale et professionnelle, promotion de la parité femmes-hommes dans les nouveaux métiers (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques, dont le numérique), appui aux entreprises dans la négociation, la définition et la mise en œuvre des accords relatifs à l'égalité professionnelle et à la négociation collective sur les sujets d'égalité professionnelle en entreprises, ou dans les branches ;
- **Actions visant à faciliter l'articulation des temps de vie ;**
- **Actions visant à faciliter l'accès à des modes de garde d'enfants ;**
- **Actions visant à améliorer l'accès et le maintien en emploi des "aidants" ;**
- **Actions visant à renforcer la capacité des partenaires sociaux et des parties prenantes à mener un dialogue social constructif et efficace** sur les thématiques de l'OS C via des formations, des accompagnements.

⇒ Candidats éligibles :

- Tout type de structure, compétent ou ayant une expertise dans le domaine (association, entreprise de l'ESS, etc.), tout organisme public ou privé susceptible de proposer un projet en lien avec les actions visées dans le cadre de cet objectif spécifique ;
- Les candidatures en consortium ne sont pas éligibles.

⇒ Public cible :

- Les entreprises, branches professionnelles, collectivités, employeurs, partenaires sociaux, associations ;
- Les salariés des secteurs ressources humaines des organisations (entreprises, associations, fondations, etc.).

⇒ **Période de réalisation possible des opérations :** 01 janvier 2024 – 31 décembre 2025

⇒ **Enveloppe disponible :** 1 200 000 €.

**L'appel à projets est à découvrir sur le [site du Fonds social européen en France](#)
La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 9 avril 2024.**

**Un webinaire de présentation de l'appel à projets est prévu le 12 mars 2024 de 10h à 12h,
Inscription au lien suivant : <https://forms.office.com/e/01tBM2UZkR>**